## Accord de confidentialité

Le présent accord de confidentialité (l'Accord) est conclu par et entre :

Clint SAS immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de Bobigny, sous le N° B 798 781 977 et dont le siège social est situé à 71 Rue de La Fraternité 93100 MONTREUIL, (le "Partenaire")

e

## domicilié à

(le "Cocontractant").

- Le Cocontractant va divulguer au Partenaire des informations en lien avec ses partenaires ou avec les produits, services et/ou technologies de ses partenaires dans le cadre du contrat signé entre le Cocontractant et le Partenaire.
- a. le « Projet » désigne dans sa nature, un nouvel outil digital, présentant des parcours digitaux, des fonctionnalités et des services présentés sous forme notamment de prototype et de maquettes
- b. "Information Confidentielle" désigne toute information, technique, scientifique, commerciale ou financière, relative au Projet divulguée par le Cocontractant au Partenaire, que ce soit par écrit (support papier ou électronique) ou sous une autre forme, dans le cadre du contrant qui les lie, et
  - c. portant la mention « confidentiel » ou toute autre mention similaire au moment de sa divulgation, ou,
- d. qui devrait raisonnablement être considérée comme confidentielle du fait de sa nature ou des circonstances de sa divulgation.
  - e. portant sur tout le contenu associé au Projet.
  - Le Projet consistant en un nouvel outil digital, ledit outil, l'expérience digitale, le design ainsi que les fonctionnalités associées sont considérés comme Information Confidentielle et donc protégés

N'est toutefois pas considérée comme Information Confidentielle toute information dont le Partenaire peut prouver :

- 1. qu'elle était ou est devenue publiquement accessible sans manquement à l'Accord, ou
- 2. qu'elle était connue de lui avant sa communication par le Cocontractant, ou
- 3. qu'elle a été obtenue indépendamment par lui-même ou pour son compte.
- 2. le Partenaire s'engage à conserver les Informations Confidentielles du Cocontractant et de ses partenaires strictement confidentielles. En conséquence, sauf accord écrit préalable du Cocontractant, le Partenaire s'engage à :
  - **a.** ne pas utiliser les Informations Confidentielles du Cocontractant et de ses partenaires à toute autre fin que celle des projets du Cocontractant et de ses partenaires.
  - b. ne pas divulguer à des tiers les éléments d'information relatifs au Projet, ceux contenus dans l'outil,et les documents fournis par le Cocontractant ou résultant d'entretiens et de relations avec les interlocuteurs du Cocontractant ou désignés par lui.
  - C. ne pas faire état, pour les besoins de sa publicité, de la participation aux projets du Cocontractant ou de la signature d'un éventuel contrat et de son application consécutive. Aucune mention (présentation, publication imprimée, sur les réseaux sociaux et site du Cocontractant) faisant référence au projet, réalisations et partenaires du Cocontractant n'est autorisée sans l'accord préalable du Cocontractant. Dans le cadre d'un accord spécifique du Cocontractant notifié par écrit, le Partenaire est autorisé à publier exclusivement le travail réalisé par ses soins, accompagné de la mention « avec/pour le Cocontractant ».
- 3. Sur demande écrite du Cocontractant, le Partenaire devra retourner ou au choix du Cocontractant, détruire toutes les Informations Confidentielles reçues du Cocontractant et mettre en œuvre des moyens raisonnables afin de retirer de ses systèmes de stockage informatique toute copie de ces informations, à l'exception d'une copie aux seules fins de suivi des obligations de l'Accord.